

Procès-verbal de la session **ORDINAIRE** tenue le **4 MAI 2020 à 19 h 30, à huis clos en raison de la COVID-19**, à la salle du conseil située au 15, rue Caron.

Sont présents :

Christian CÔTÉ,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Dominic LAQUERRE,	conseiller;
Raymond PAILLÉ,	conseiller;
Marie-Josée-PLEAU,	conseillère.

Est absente :

Micheline PINARD-LAMPRON;	maire.
---------------------------	--------

Assiste également à la séance :

Annie LEMIEUX,	directrice générale et greffière.
----------------	-----------------------------------

2020,105 OUVERTURE DE LA SESSION

Compte tenu de l'absence de la mairesse, madame Micheline Pinard-Lampron, la session est présidée par le maire suppléant, monsieur Christian Côté.

Monsieur Côté souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session à 19 h 30.

2020,106 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Christian Côté demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler à l'ordre du jour.

2020-84 RÉSOLUTION NO 2020-84 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Dominic LAQUERRE**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

2020,107 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 6 avril 2020.

2020-85 RÉSOLUTION NO 2020-85 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020

Sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 6 avril 2020 tel que présenté.

2020,108 PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de question est annulée étant donné que la présente session se déroule à huis clos.

2020,109 RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION

Les rapports du Service des travaux publics, du Service d'urbanisme, du Service des loisirs, de l'administration et du Service de sécurité incendie ont été envoyés avec l'avis de convocation de la présente session. Le rapport de la bibliothèque est remis séance tenante.

2020,110 COMPTES DU MOIS

2020-86 RÉSOLUTION NO 2020-86 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes du mois tels que déposés d'un montant total de **DEUX CENT QUATORZE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-QUINZE DOLLARS ET CINQUANTE-SIX CENTS (214 475,56 \$)**.

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

2020,111 CORRESPONDANCE

Un conseiller pose une question concernant une lettre de la Sûreté du Québec dans laquelle on demandait aux municipalités de référer les gens aux bons endroits pour les questions sur la COVID-19 afin de limiter les appels entrant à la SQ.

2020,112 RESSOURCES HUMAINES – Démission du pompier Enrick Poirier

Les membres du conseil prennent acte de la démission du pompier Enrick Poirier.

2020,113 SERVITUDE DE PASSAGE – Demande de M. Steve Gagné de la rue Gibson

2020-87 RÉSOLUTION NO 2020-87 SERVITUDE DE PASSAGE RUE GIBSON POUR CONDUITE DE REJET MME AMÉLIE COUTURE ET M. STEVE GAGNÉ

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Mme Amélie Couture et M. Steve Gagné possèdent une résidence au 78, rue Gibson;
- 2 Mme Couture et M. Gagné désirent installer un système de traitement des eaux usées domestiques;
- 3 Suite à l'étude de perméabilité des sols et système et traitement des eaux usées par la firme Inneo Environnement, il appert qu'une conduite doit passer sous la rue Gibson pour se déverser dans le fossé de drainage de l'autre côté de la rue;

- 4 Une servitude de passage doit être accordée pour que les propriétaires puissent assurer le maintien, l'entretien, la préparation et le remplacement de la conduite;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **SERVITUDE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à accorder une servitude de passage dans la rue Gibson à Mme Amélie Couture et M Steve Gagné afin que ces derniers puissent assurer le maintien, l'entretien, la réparation et le remplacement de la conduite de rejet des eaux usées domestiques traitées. Une description technique de l'assiette de la servitude à accorder devra être préparée par un arpenteur-géomètre, aux frais des demandeurs.
- 2- **CONDITION.** La servitude de passage devra être notariée par un notaire aux frais des demandeurs et devra tenir compte :
 - Toute responsabilité relative aux travaux à survenir pour leur installation septique incombe à Mme Amélie Couture et M. Steve Gagné et comprend toute réclamation pour bris survenant sur les installations leur appartenant lors de l'exécution de travaux exécutés par eux ou par un tiers. Mme Couture et M. Gagné s'engagent à indemniser la Ville de Kingsey Falls pour tout bris survenant sur les ouvrages municipaux avant, pendant ou après des travaux d'entretien, de réparation, d'installation ou de remplacement de la conduite appartenant à Mme Couture et M. Gagné, lesquels travaux seraient réalisés par eux ou par un tiers.
 - Lors d'éventuels travaux dans la chaussée effectués par la ville, cette dernière sera responsable de tout bris qui surviendrait à la conduite appartenant à Mme Couture et M. Gagné. Ces derniers s'engagent à défrayer les coûts que la ville engendrera pour protéger les ouvrages leur appartenant lors de travaux.
 - Ces obligations et/ou engagements devront être respectés par tout éventuel acquéreur.
- 3- **CONSIDÉRATION.** La servitude sera accordée à titre gratuit.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et/ou la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Mme Amélie Couture et M. Steve Gagné.

2020,114 ÉCLAIRAGE BOUL. KINGSEY

2020,114.1 DEMANDE AU MINISTÈRE DE TRANSPORTS DU QUÉBEC

2020-88 RÉSOLUTION NO 2020-88 DEMANDE AU MINISTÈRE DE TRANSPORT DU QUÉBEC POUR DE L'ÉCLAIRAGE ADDITIONNEL SUR LE BOULEVARD KINGSEY

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Il n'y a pas d'éclairage sur le boulevard Kingsey, entre le boulevard Marie-Victorin et la caserne incendie;
- 2 Afin d'assurer la sécurité des usagers de ce boulevard, il y a lieu d'installer les lampadaires de rue additionnels sur ce tronçon;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Dominic LAQUERRE**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DEMANDE.** La Ville de Kingsey Falls demande au ministère des Transports du Québec de procéder à l'ajout de lampadaires de rue sur le boulevard Kingsey, entre le boulevard Marie-Victorin et la caserne incendie.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au ministère des Transports du Québec.

2020,114.2 DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC

2020-89 **RÉSOLUTION NO 2020-89**
DEMANDE D'AUTORISATION À HYDRO-QUÉBEC POUR
POUR L'INSTALLATION DE LAMPADAIRES DE RUE
SUR LES POTEAUX ÉLECTRIQUES
SUR UNE SECTION DU BOULEVARD KINGSEY

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Il n'y a pas d'éclairage sur le boulevard Kingsey, entre le boulevard Marie-Victorin et la caserne incendie;
- 2 Afin d'assurer la sécurité des usagers de ce boulevard, il y a lieu d'installer les lampadaires de rue additionnels sur ce tronçon;
- 3 Hydro-Québec possède plusieurs poteaux électriques sur ce tronçon où des lampadaires pourraient être installés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Dominic LAQUERRE**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DEMANDE.** La Ville de Kingsey Falls demande à Hydro-Québec l'autorisation d'installer des lampadaires de rues sur les poteaux électriques sur le boulevard Kingsey, entre le boulevard Marie-Victorin et la caserne incendie.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Hydro-Québec.

2020,115 HÔTEL DE VILLE – Bureau de l'inspection – Achat et installation d'une unité de climatisation

2020-90 **RÉSOLUTION NO 2020-90**
HÔTEL DE VILLE – BUREAU D'INSPECTION
ACHAT ET INSTALLATION
D'UNE UNITÉ DE CLIMATISATION

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Il n'y a pas d'appareil de climatisation dans le bureau de l'inspectrice en bâtiment et environnement;
- 2 La firme Climco Service inc. a présenté une proposition intéressante pour la ville;
- 3 La dépense a été prévue dans le budget de l'exercice financier 2020;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter de la firme Climco Service inc. une unité de climatisation Mitsubishi 12 000 btu (MS-A12WA) pour le bureau de l'inspectrice en bâtiment et environnement, le tout tel que décrit à la soumission datée du 27 mars 2020.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **DEUX MILLE NEUF CENTS DOLLARS (2 900,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la firme Climco Service inc.

2020,116 INTERNET – POINT D'ACCÈS SANS-FIL (ROUTEURS) – Achat

**2020-91 RÉOLUTION NO 2020-91
INTERNET – POINT D'ACCÈS SANS-FIL
(ROUTEURS) – ACHAT**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Ville de Victoriaville a procédé à l'inventaire des ordinateurs et du matériel informatique de la municipalité et a remis ses recommandations;
- 2 La municipalité doit améliorer la sécurité du réseau en remplaçant les points d'accès sans-fil (routeurs) dans certains de ses bâtiments (ex. : téléchargements);
- 3 Ces routeurs permettront de protéger la ville en octroyant des mots de passe différents, soit aux employés et aux utilisateurs externes (par exemple, les locataires de salles);
- 4 La firme Rhesus a présenté une proposition intéressante pour la ville;
- 5 Aucun montant n'est prévu au budget pour ces achats;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Dominic LAQUERRE**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter de la firme Rhesus cinq (5) points d'accès sans-fil MR20 cloud generable double bande Meraki, le tout tel que prévu à la soumission no 008929 du 23 mars 2020.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **MILLE DEUX CENT VINGT DOLLARS (1 220,00 \$)** plus les taxes applicables pour les appareils et la somme de **MILLE SEPT CENT VINGT-CINQ DOLLARS (1 725,00 \$)** plus les taxes applicables pour la souscription Meraki Cloud Mr Enterprise (contrat d'entretien) pour 5 ans.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la firme Rhesus.

2020,117 EMPLACEMENT POUR L'ÉCRAN NUMÉRIQUE

Après avoir pris connaissance des commentaires de citoyens et après discussion, les membres du conseil conviennent de ne pas acheter d'écran numérique.

Les membres conseil considèrent qu'il est préférable de travailler à l'amélioration des moyens de communication existants, tel que le journal, le site Web et la plateforme Facebook.

2020,118 POULES EN MILIEU URBAIN

Compte tenu de demandes reçues de citoyens pour la possibilité d'avoir des poules en milieu urbain et de recherches effectuées auprès de municipalités, les membres du conseil présentent un avis de motion pour la modification au règlement de zonage à cet effet.

AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 09-02

Le conseiller **Alain DUCHARME** donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- d'autoriser la garde de poules comme usage complémentaire à une habitation.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement sera remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2020,119 ADOPTION DE RÈGLEMENTS

2020,119.1 RÈGLEMENT NO 2020-06 DÉCRÉTANT UNE TAXE SPÉCIALE SUITE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LE COURS D'EAU « RIVIÈRE DES ROSIERS, BRANCHES 81 ET 82 » SITUÉ À KINGSEY FALLS EN CE QUI CONCERNE LES LOTS 5 500 255, 5 500 251, 5 500 972, 5 501 071 et 5 500 769

**2020-92 RÉSOLUTION NO 2020-92
ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2020-06
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE TAXE SPÉCIALE
SUITE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LE COURS
D'EAU « RIVIÈRE DES ROSIERS, BRANCHES 81 ET 82 »
SITUÉ À KINGSEY FALLS, EN CE QUI CONCERNE
LES LOTS 5 500 255, 5 500 251, 5 500 972, 5 501 071 et 5 500 769**

Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du conseil municipal dans les délais prescrits par la loi, ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture, sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement n° 2020-06 *Règlement décrétant une taxe spéciale suite aux travaux d'entretien dans le cours d'eau « Rivière Des*

Rosiers », branches 81 et 82 situé à Kingsey Falls, en ce qui concerne les lots 5 500 255, 5 500 251, 5 500 972, 5 501 071 et 5 500 769 tel que soumis par la greffière.

2020,119.2 RÈGLEMENT NO 2020-07 DÉCRÉTANT UNE TAXE SPÉCIALE SUITE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LE COURS D'EAU « RIVIÈRE DES ROSIERS, BRANCHES 83 ET 84 » SITUÉ À KINGSEY FALLS EN CE QUI CONCERNE LES LOTS 5 500 769, 5 500 255 et 5 501 071

**2020-93 RÉSOLUTION NO 2020-93
ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2020-07
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE TAXE SPÉCIALE
SUITE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LE COURS
D'EAU « RIVIÈRE DES ROSIERS, BRANCHES 83 ET 84 »
SITUÉ À KINGSEY FALLS, EN CE QUI CONCERNE
LES LOTS 5 500 769, 5 500 255 et 5 501 071**

Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du conseil municipal dans les délais prescrits par la loi, ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture, sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement n° 2020-07 *Règlement décrétant une taxe spéciale suite aux travaux d'entretien dans le cours d'eau « Rivière Des Rosiers », branches 83 et 84 situé à Kingsey Falls, en ce qui concerne les lots 5 500 769, 5 500 255 et 5 501 071 tel que soumis par la greffière.*

2020,120 AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

2020,121 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 20 h 15.

Christian Côté
Maire suppléant

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière

